



Peux ton vendre un bien avec procédure judiciaire contre ancien vendeur

Par **Segui14**, le 12/09/2024 à 13:32

Bonjour

mon conjoint et moi même avons acheté un bien immobilier le 5 août 2023. Depuis nous vivons un enfer, nous avons entamé une procédure judiciaire contre le vendeur de bien qui nous a vendu le bien avec des vices cachés dont la non division de la maison en deux appartements bien distincts

Cela a entraîné un fort conflit avec nos voisins du dessus qui nous rende la vie impossible en nous envoyant des e-mails toutes les semaines pour se plaindre de nous et en faisant du bruit à n'importe quelle heure. Je ne pense pas qu'ils ont déjà vécu en appartement.

tout cela pour dire que nous vivons depuis cette date un enfer qui devient impossible à vivre

nous souhaitons savoir si on peut vendre notre appartement malgré cette procédure judiciaire en cours sachant que l'expert immobilier ne devrait pas tarder à passer et qu'il doit fournir son rapport avant le 25 mai 2025. Est ce que cela est envisageable ou non ? Et quel serait la procédure dans ce cas là ?

Par **Marck.ESP**, le 12/09/2024 à 16:36

Bonjour et bienvenue

Il est possible théoriquement de vendre votre appartement malgré la procédure judiciaire en cours, mais il est essentiel de bien informer l'acheteur et de prendre en compte le rapport de l'expert immobilier. L'acceptation de votre acquéreur et sa connaissance parfaite de la situation devra paraître à l'acte.